The Song I Love.

Written and Composed by LINDSAY LENNOX.

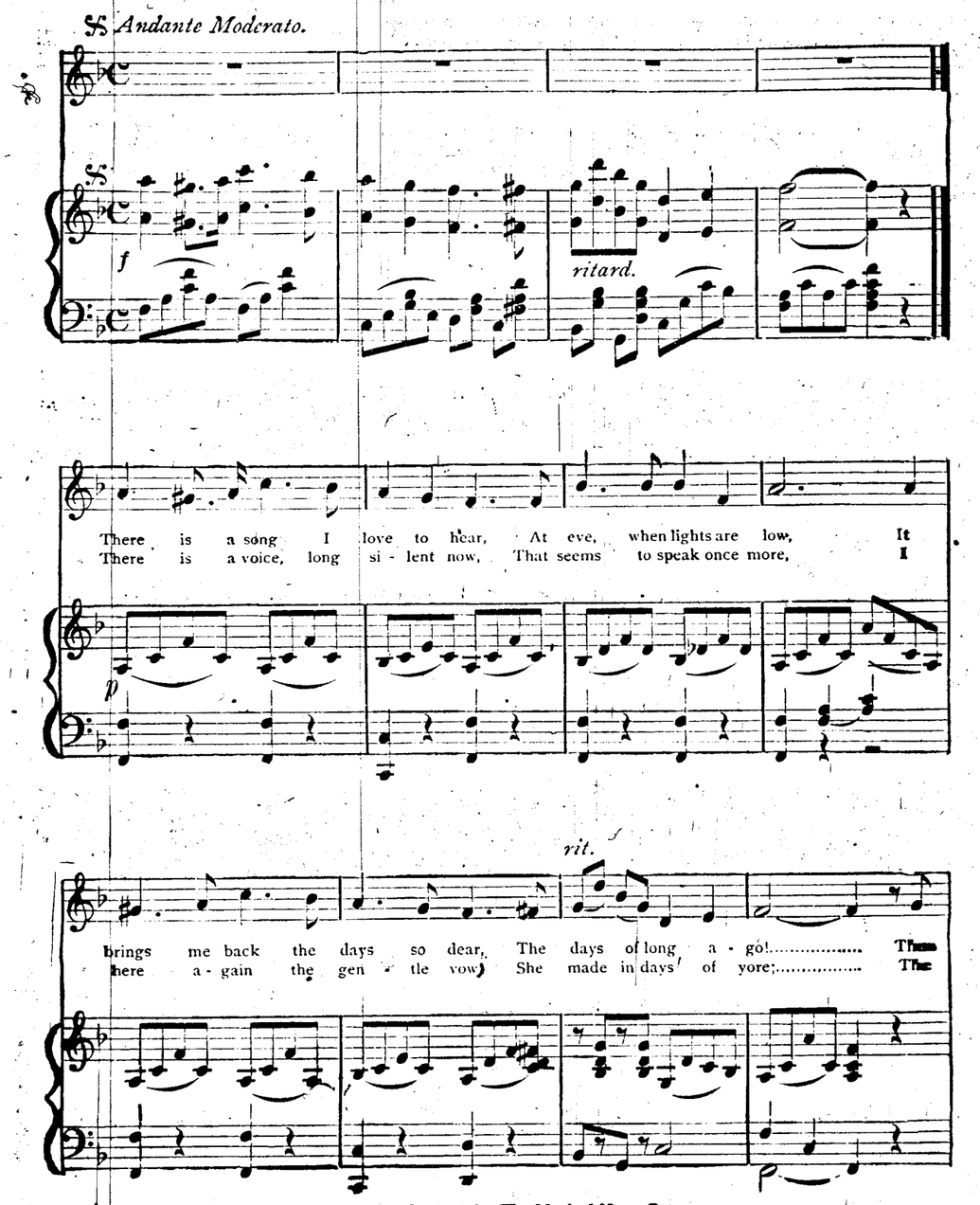

Copyright, 1897, by The Musical News Co.

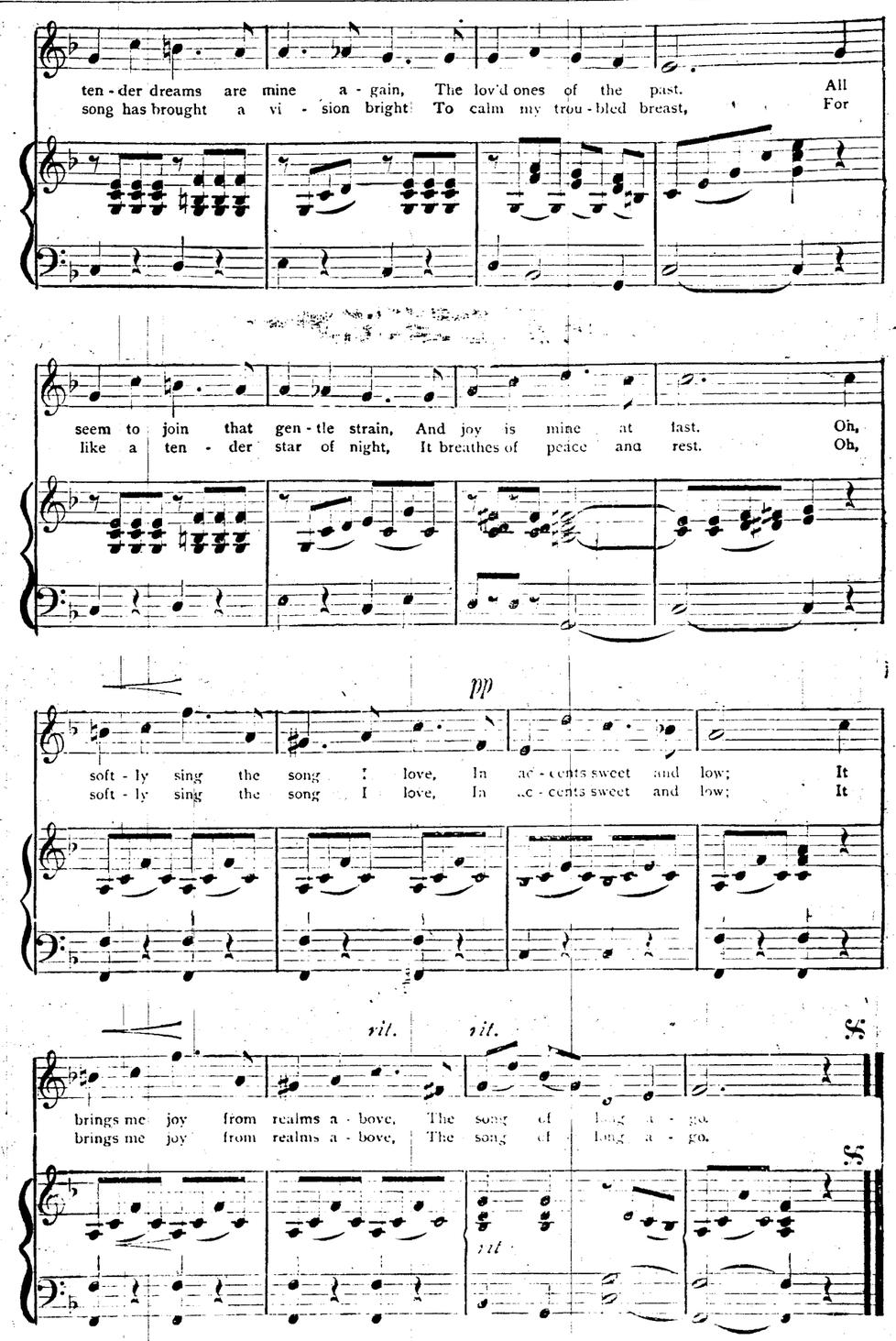

ANÉMIE

QUINA LAROCHE

Ferrugineux

Récompensé de 16.600 f.—Médailles d'OR

Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les **Globules** *rouges* qui en font la beauté; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme*; abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 19, PARIS

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Callan vs Robt. Austin.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 34,762—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Henneessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, remplaçant l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 3 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir—

Un piano, tabouret et couverture; un lot de meubles de maison, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
24 juil—24 29 août 3

ETAT DE LA LOUISIANE. — PAROISSE D'ORLEANS. — COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,051—Division E—B. Jottes & Suarez vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires, la raison Bejottes & Suarez composée de Albert Bejottes et Joseph M. Suarez soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire public, en son bureau, No 144 rue Carondelet en cette ville, commençant le mardi 10me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dit pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

E. J. Murphy, avocat pour les insolvables, chambre No 1 Masonic Temple.
24 juil—24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu, etc, d'une Epicerie et Buvette.

John Blank & Company vs Jack Clesi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,064—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 juillet 1897 à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, enseigneure des rues Claiborne et Mandeville, tout le contenu, stock, etc, de l'épicerie et buvette contenu dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juil—24 28 29 30

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans—No 53,945, Division C—Cour Civile et District—Frank Birtel vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public de cette ville, commençant MARDI, le 17 août 1897, à 11 heures A. M. Que W. K. Hotu Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant: et que dans l'intervalle et jusqu'à nouveaux ordres de la Cour toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1897.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
DINKELSPIEL & HART,
7 juil—8f en 30j Avocats.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vêtement et Bijouterie.

Succession de William Edmond Hanover.

No 52,447—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet — JEUDI, 29 juillet 1897, à 19:30 heures A. M., à la Bâtisse Godchaux bureau No 4, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, daté et signé 16 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les effets mobiliers ci-dessus mentionnés d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
18 juil—18 24 27 à date

Succession de Mme Bridget Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,991—Division D—Attendu que Edward L. Slattery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Kane, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
15 juil—15 21 24 Greffier.

V. H. Provensol vs S. P. Brown et Jas. Robinson, in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 34,799 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux situés au No 1824 rue Sud Franklin, enseigneure St-André, MARDI, le 27 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de médicaments en bouteilles. Vitrines, comptoirs, savons, brosses. Un lot de bouteilles à médicament vides, etc Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable, Première Cour de Cité.
17 juil—17 22 27

Succession de Stephen Priestly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 51,349—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Priestly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
15 juil—15 21 24 Greffier.

Succession de Herrmann Pilger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,013—Division B—Attendu que Mme Pauline Pilger, femme de Thomas B. Jacobs, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herrmann Pilger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
15 juil—15 21 24 Greffier.

GOUDRON GUYOT — LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES *de la poitrine, de l'estomac et de la vessie.* Exiger l'étiquette, 18, r. Jacob, Paris.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District,

Connue comme le No 5319 rue Remparts, entre les rues Egania et Andry.

Bertrand P. Lanesig vs John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans l'îlet No 337 borné par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 28 avril 1872, lequel lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et sept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond par cent trente-huit pieds trois pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juil—17 18 19 23 30—août 6 13 19

Succession de Henry Neese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,633—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Sawtelle, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
R. H. BROWNE, avocat,
17 juil—17 21 31 rue Natchez.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 23me jour de juin 1897, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Mme Kate Ryan, femme de Victor Mauberret, vs Victor Mauberret, son mari, No. 53,702, Division C.

Sur motion de MM. Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante, et en produisant dûment des preuves, en supportant la demande de la plaignante, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut en cette affaire, enregistré le 17 juin 1897, soit maintenant confirmé et fait final, et conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Kate Ryan, femme de Victor Mauberret, décrétant une séparation de biens entre eux; le défendeur payant tous les frais.

Jugement rendu le 23 juin 1897.
Jugement signé le 29 juin 1897.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29me jour de juin, en l'année de Notre Seigneur, Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Sept.

T. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
Dinkespiel et Hart, Avocats.
13 juil—13 20 27—3 10 août.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,038—Division B—M. et Mme Walter G. Salaun vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires M. et Mme Walter G. Salaun soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 144 rue Carondelet, en cette ville, commençant vendredi, le 20me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne ainsi que les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. B. Thomas, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1897.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 juil—18 30—18 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Lettia Seymour et Moses D. Seymour, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cet e ville, dans l'îlet No 123, borné par les rues Monroe, Franklin, Jackson et Market, désigné par le No 20 sur un plan dressé par Charles A. De Armas, ingénieur civil, le premier jour de novembre 1865 et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 15 décembre de la même année.

Le dit lot de terre mesure en mesure américaine, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou peuvent être.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral et Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.
17 juil—17 18 23 30—6 13 19 août

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée.

John J. Kohn vs. John S. Tonry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnia, Prytanée Enterpe et St-Charles, ladite portion ou lot forme une partie du lot No 13 de l'îlet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé au l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, mesurant au pied français, quinze pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent-vingt pieds et connue par le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Lanenberg, par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre 1866. Ladite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par acte passé devant Popp conformément à un acte passé devant A. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Y. R. LAMONNIER,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné étant obligé de s'absenter de la ville pour la saison d'été, avertit ses nombreux clients que pour les billets de passage pour l'Europe, ils seront obligés de s'adresser à M. E. J. Prévost, Agt. Gén'l, 45 rue Baronne ou à J. A. Bulmon, Agt. Mandeville, La. Simon Gaspard, J. A. BUMON Agt.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. et Mme W. G. Salaün vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 54,038.]

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. l'Hon Fred. D. King, juge, daté et signé le 19 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente

Lundi, 2 août, à 11 A. M.,

—AU—

Coin des rues St-Claude et Français.

Contenu d'une Grocerie de Détail et Buvette.

Conditions—Comptant avant livraison.
22 juil—22 25 30 31—août 2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public, à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1897.
Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
WM. H. PASCOE, Avocat.
15 juil—15 25 —13 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième District, connue comme

No. 1022 Avenue Washington

entre les rues Magasins et Constance.

Succession de Mme Jas. McCerren et Georgiana McCerren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 51,837—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 juin 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Magasins, Constance (anciennement rue Live Oak) et Sixième et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour référence dans le bureau de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32 et aussi comprenant huit pouces du lot numéro cinq sur le dit plan, lequel dit lot ou portion de terre mesure en mesure américaine trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Washington par cent cinquante pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et d'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé par devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trent ème jour d'octobre mil huit cent soixante cinq.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.
17 juil 17 18 19 23 30 août 6 13 19

PILULES DE VALLET — APROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

SAVER TONIC PURIFIES THE BLOOD.

A POSITIVE CURE FOR
DYSPEPSIA, MALARIA,
CHILLS AND FEVER, GRIPPE.
BILIOUSNESS, SICK-HEADACHE
CONSTIPATION AND
GENERAL DEBILITY.

PRICE 50 Cts.
AT ALL
DRUGGISTS.

Restores KIDNEY, LIVER & SPLEEN.
Will Keep your Stomach in Healthy Condition.

SAVER MEDICAL CO.
49 and 51
Marion St., N. Y.

None genuine except "Trade Mark" blown in every bottle.

No Woman ought to be without the SAVER FEMALE REMEDY (SUPPOSITORIES). Send for Pamphlet.

SAVER LIVER PILLS 25 CENTS.

Purely Vegetable. Will cure Biliousness, Constipation, Piles, Sick-Headache, and Dyspepsia. Small Easy taken.

Quel est l'endroit le plus frais en ville...

A la Nouvelle-Orléans aujourd'hui pour avoir un LUNCH et un DINER de premier ordre; où les éventails marchent continuellement jour et nuit; où il n'y a ni mouches ni moustiques qui vous ennuient? Chez

Notre Poisson est reçu journellement de nos pêcheurs sur la côte. Les plus belles primeurs et les plus beaux Fruits. Melons français et Melons d'eau glacés, dans nos propres glacières. Aussi les plus beaux Fromages à la crème, et de nombreuses autres douceurs toujours en stock, ainsi que la fameuse bière glacée de la Jackson Brewing Company, la bière la plus froide en cette ville. Tout le monde devrait connaître le restaurant Fabacher, au **No 137 RUE ROYALE.** L'eau que l'on boit à nos tables est reçu journellement des sources de Mandeville, dans la paroisse St-Tammany.

FABACHERS

L. FABACHER & FRÈRE.

n—4m—Dim

Bborn

Mineral-Brunnen. Birresborn (Eifel.)

La pire pure et la plus pétillante des Eaux Minérales naturelles pour l'usage de la table.

PAUL GELPI & SONS
227 RUE DECATUR, Nouvelle-Orléans, Lne.

16mai—6m—Dim